

N/REF : 22/03/2025 19H21 C:024888 I:36239
V/REF : CIT202503220008
V/Appel du Samedi 22/03/2025 a 19H21

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 35 RUE CLAUDE KOGAN
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 23 Mars 2025

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence
LOCALISATION : ALLEE N0 35, CONTACT MME MINGAT, *0622608318*
MOTIF : FUITE EN GAINÉ TECHNIQUE PALIERE
Donneur d'ordre : Ste EXCELIA 01 82481096 (PC SECURITE/URGENCES 24H/24)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 22/03/2025 A 20H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME MINGAT.

FUITE SITUEE LE LONG DE LA COLONNE GENERALE D'EVACUATION.
GROSSE TRACE D'HUMIDITE PROVENANT DE PLUS HAUT.
CONFECTION D'UN TROU DANS LE PLACOPLATRE POUR MEILLEURE VISIBILITE.
PREVOIR OUVERTURE MUR CHEZ MME MINGAT POUR RECHERCHE DE FUITE ET
CONTROLE DU LOGEMENT DU DESSUS.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER EMAIL en CC le 23/03/25 a 22H53 cbarut@citya.com

AH LCOMPTER Email envoyé le 23/03/25 a 22H53 Ste EXCELIA 01 82481096

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait Interv.	Plomberie <= 2H00	2	369,95
				369,95
		TOTAL H.T.		369,95
		T.V.A. a 10,00%		36,99
		TOTAL T.T.C.		En EURO 406,94

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN